

Académie Royale
de Langue et de Littérature
Françaises



BULLETIN

TOME X — N° 1
AVRIL 1931

SOMMAIRE :

Paul Verlaine en Belgique (Souvenirs et documents inédits). Lecture faite à la séance du 14 février 1931 par le comte Carton de Wiart	5
Chronique :	
Commémorations	19
Prix	19

Académie Royale
de Langue et de Littérature
Françaises

Académie Royale
de Langue et de Littérature
Françaises



BULLETIN

TOME X

BRUXELLES, PALAIS DES ACADÉMIES.
LIÈGE, H. VAILLANT-CARMANNE, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE

PAUL VERLAINE EN BELGIQUE

Souvenirs et documents inédits

Lecture faite à la séance du 14 février 1931
par le comte CARTON DE WIART.

C'est par Léon Bloy que j'approchai, pour la première fois, Paul Verlaine. Jeune étudiant à Paris, picorant des cours çà et là : à l'École de droit, au Collège de France, à l'Institut catholique dirigé par Mgr d'Hulst, à l'École de médecine légale où professait Brouardel, je réservais les meilleurs de mes loisirs pour la société de cet extraordinaire pamphlétaire dont j'admirais la puissance verbale et les éclairs de génie et dont la misère, presque sordide, m'émouvait au plus profond.

C'était en janvier 1890. Un jour que nous parlions du Pauvre Lélian, Bloy me proposa d'aller le voir. Nous partîmes de la rue Blommet, où lui-même occupait un véritable taudis, jusqu'à l'hôpital Broussais où Verlaine faisait à ce moment une de ses cures périodiques de convalescence et de tempérance. La route était longue et le temps affreux, et j'ai souvenir qu'en chemin Léon Bloy me confia qu'un de ses tourments d'auteur, justement fêru de grammaire, était d'avoir fait dire à Caïn Marchenoir, dans son *Désespéré* : « Je marchai à pied dans la neige, de la place de l'Europe jusqu'à Fontenay-aux-Roses ». L'inadvertance de ce pléonasmisme échappé à la correction des épreuves lui restait sur le cœur.

Nous trouvâmes le Villon moderne dans une chambre à

peu près décente qui lui était réservée à Broussais. Il y jouissait de quelques faveurs dues à sa gloire de poète et à l'indulgence que lui valait sa vie de vieux bohème aux remords intermittents.

Il était au lit ; une calotte noire rejetée à l'arrière de son crâne bossué, sous quoi sa face camuse nous regardait de ses yeux obliques et pétillants. Il m'apparut bien ce jour-là avec cet air faunesque que s'amusa tant à dépeindre Anatole France, soit dans son *Gestas*, soit dans son *Lys Rouge*. Il nous parla de Villiers de l'Isle Adam et de J. K. Huysmans dont il blâmait l'humeur par trop noire et satanique. Lui-même, tout en se lamentant sur sa santé, interrompait souvent ses doléances pour quelques propos savoureux ou gouailleurs. Il me fit promettre de venir le revoir... De là datèrent mes relations personnelles avec lui.

Dans l'intimité, et lorsqu'il ne croyait pas devoir plastronner, entre un verre d'absinthe et sa pipe, devant quelques badauds qu'il cherchait, vieux fanfaron de vices, à scandaliser ou à mystifier, sa nature foncière, qui avait gardé malgré tout un vrai don d'enfance, se révélait par des traits charmants.

D'accord avec Maeterlinck, je le décidai en 1893 à venir faire en Belgique une tournée de conférences. Ce fut un très grand événement dans sa vie que ce voyage en ce pays auquel il tenait par son ascendance ardennaise :

Au pays de mon père, il est des bois sans nombre...

Il ne l'avait plus revu depuis sa lamentable aventure avec Arthur Rimbaud et cette captivité aux Petits-Carmes, puis à Mons, qui valut à la poésie française cet immortel chef-d'œuvre qui s'appelle : *Sagesse*. J'allai l'attendre à la gare du Midi. Il avait accepté de faire le lendemain une première lecture au Cercle Artistique de Bruxelles. Quand je le vis

descendre du train, enveloppé d'une écharpe en forme de cache-nez, je crus pouvoir lui conseiller de se nantir d'un faux-col afin de ne pas offusquer le public élégant qu'il allait affronter. Nous nous mîmes en quête de cet accessoire de toilette. Il avait l'encolure très forte et nous visitâmes plusieurs magasins de la rue Neuve avant que de découvrir un faux-col à sa mesure. Il était ravi de se voir si beau...

Lorsque je l'avais présenté à ma mère, il lui avait fait un salut de grand style et, comme elle s'informait du régime qu'il souhaitait, il s'était incliné en disant : « Je vous confesserai, Madame, que je suis un petit diabétique ». Ce fut un tort de lui donner la clé de la maison... Il rentrait aux heures les plus tardives. Ensemble, nous préparâmes la conférence qu'il devait faire au Cercle Artistique et dont il ne s'était pas beaucoup inquiété avant de quitter Paris. Puis comme l'ancienne équipe de la *Jeune Belgique* l'avait invité à dîner, il fit son apparition vers les 7 heures du soir dans un hôtel de la rue de la Fourche, bientôt grisé par les hommages et aussi par des breuvages variés auxquels il ne fit que trop d'honneur. Lorsque je parvins à l'arracher à cette réception cordiale, l'heure de la conférence avait sonné depuis longtemps et nous trouvâmes au Cercle Artistique un public dont l'impatience tournait à l'aigre.

Verlaine, en se hâtant, trébucha sur une des marches de l'estrade et s'étala tout de son long, dispersant en plein désordre le manuscrit qu'il venait d'extraire de sa poche. Il fallut ramasser et rassembler tant bien que mal les feuillets qui ne retrouvèrent pas tous leur place logique. Après ce fâcheux début, les choses s'empirèrent encore. Un bon nombre d'auditeurs dégus par le filet de voix à peine perceptible du poète, et peut-être aussi par l'incohérence de plus en plus évidente d'une lecture mal paginée, quittèrent la salle

avant la fin, avec les mines et les gestes d'une réprobation à peine discrète. Ce fut un fiasco. En revanche, le lundi 6 mars, la conférence qu'il fit au Jeune Barreau de Bruxelles avec ce titre : *Mes prisons* retint jusqu'au bout, sous le charme toujours accru d'un monologue confidentiel, tantôt spirituel, parfois pathétique, toujours d'une sincérité prenante, un public d'avocats et de magistrats attentifs et presque recueillis qui s'étaient groupés le plus près possible du poète afin de ne rien perdre de ses propos. Pendant son séjour en Belgique, il fut reçu chez Edmond Picard, chez Armand Thiéry (devenu le chanoine Thiéry d'aujourd'hui) et parla au Cercle Léon XIII sous les auspices de notre revue *Durendal*. Je le conduisis aussi au salon de la *Libre Esthétique* qui venait de succéder aux XX, et où on lui fit fête.

A Gand, il fut l'hôte d'un autre de ses admirateurs, trop tôt disparu, Jean Casier, l'auteur des *Poèmes Eucharistiques* d'une âme si candide et si fervente. Hélas ! Jean Casier, dans son souci d'hospitalité, ne s'attendait point à un épisode dont s'amusa beaucoup la chronique locale. Il avait mis à la disposition de Verlaine le coupé de sa famille, un coupé que toute la ville connaissait, avec des panneaux chargés de grandes armoiries en couleurs, tels qu'on en voyait encore à cette époque aux voitures aristocratiques. Ravi d'être momentanément le maître d'un tel équipage, Verlaine s'offrit la « tournée des grands-ducs » et les passants firent des gorges chaudes un soir que ce coupé patricien et bien pensant stationna, jusqu'aux petites heures, devant quelque maison borgne d'un quartier mal famé. Il parla aussi à Anvers, à Verviers et à Charleroi, où Jules Destrée l'accueillit.

Rentré à Paris, Verlaine avait conservé un souvenir enchanté de ce périple en Belgique. J'en vois un témoignage dans cette lettre qu'il m'adressait de Broussais, où il avait retrouvé son gîte de fortune.

Paris, le 29 juillet 1893.

Cher Ami,

J'ai reçu hier votre bonne lettre et la belle photographie que j'ai immédiatement donnée à encadrer. Elle me rappellera la peut-être plus émouvante minute de ma vie ! C'est vrai, ça.

Ci-joint un sonnet pour le Roi. Je l'avais ébauché lors du commencement de ma maladie, c'est-à-dire quand ma tête commençait à déménager ferme. Des amis indiscrets me l'ont pris sans même que je m'en doute : j'avais un atroce délire suivi de coma qui m'a mené très loin et très bas, — on m'a cru mort un instant, — l'ont imprimé dans un canard du Quartier latin, *L'Etudiant*, et même envoyé sous bande au Roi... Voici ce sonnet, tout autre, sauf le dernier vers qui était dans le premier sonnet. Il pourrait je crois paraître dans tel journal belge que vous m'enverriez si le cas a lieu.

Cazals voudrait bien avoir des nouvelles de son portrait. Si vous ne voyez rien à en faire, il serait plutôt heureux de le ravoïr. Quand vous verrez Maus, Gilkin, Giraud, Veraeren (?), — je ne puis rattraper l'orthographe du nom, encore un peu de ma maladie, — faites-leur bien mes compliments. J'ai été tous ces temps-ci en proie au bistouri. En dépit des anesthésismes, ça est une caresse un peu militaire dont j'espère être dispensé dorénavant, — et je le dis tout bas. Si le chef m'entendait... Si bon, si gentil d'ailleurs, le docteur Chauffard, et tout son personnel. Je suis l'enfant gâté de la boîte.

Je ne serai sur pied que dans au moins six semaines. D'ici-là, j'attends de l'argent de Hollande et je compte faire en automne des conférences en Suisse. Cela me mènera jusqu'en la *season* conférencière belge. Et ce sera avec joie que j'irai, si possible, porter la bonne parole en Belgique et voir encore de plus près ce pays charmant et si varié.

J'ai écrit à tout hasard à Vande Velde, « peintre » chez son père, pharmacien à Anvers (quartier anglais). J'espère que ma lettre de remerciement pour leur bonne hospitalité sera arrivée. Jusqu'ici, néanmoins, je n'ai aucune nouvelle.

Ecrivez-moi plus souvent, maintenant que désinfluenzé.

Ma plus cordiale poignée de main et tous mes affectueux respects à vos parents.

(s) Votre P. VERLAINE.

(Hôpital Broussais, salle Laségne 24, rue Didot, 96).

Quant au sonnet (qui parut plus tard dans *Durendal*) le voici, en sa courtoisie naïve un peu :

A Léopold II de Belgique

Je vous aime Français et Roi je vous respecte.
Beaucoup de votre sang coule en mon sang, beaucoup.
Du mien bal dans le vôtre, en revanche, et le tout
Se dit : compatriote ! en langue bien correcte.

Vous êtes souverain, je ne suis qu'un insecte
Citoyen d'une république à tant le coup
(Comme à Saint-Cloud), mouton en grand danger du loup
Sous un berger dormeur qui se bouger affecte.

Votre hôte d'un instant partout un peu fêté
Parlant de poésie et de pure beauté
Epris de votre si gente et forte Belgique,

Juste après mon départ, l'émeute fit son cri
Que vous vainquites d'un élément geste énergique
Car vous êtes vraiment un fils du roy Henry.

Paul VERLAINE.

Hôpital Broussais, 25 juillet 1893.

Le cri de l'émeute, ce fut, — on s'en souvient peut-être encore, — l'agitation révisionniste d'avril 1893 qui devait avoir, entre autres conséquences, les « Quarante-huit heures de pistole » d'Edmond Picard à la Prison des Petits-Carmes, où Verlaine avait composé sa délicieuse chanson :

*Le ciel est, par dessus le toit,
Si bleu, si calme.*

Le désir d'une nouvelle tournée de conférences en Belgique ne cessait de hanter le poète. Il s'en ouvrit aussi à Maeterlinck qui l'y encouragea. Son projet comportait une série de lec-

tures en Angleterre, puis en Belgique, ainsi qu'il me l'écrivait le 19 septembre, puis le 7 décembre 1893 :

Paris, le 19 septembre 1893.

Cher Monsieur,

C'est toujours *alilé strictement* que je vous écris ce mot. Je vais de mieux en mieux et j'espère bien en décembre être capable de voyager. J'ai l'intention de conférencier à Bruges, à Louvain, à Verviers, peut-être à Mons. Peut-être aussi à Bruxelles, si vous croyez que c'est *utile*. J'aurai tout un nouveau stock de vers inédits et appropriés sur des sujets préparés de longue main. Renseignez-moi donc. Je compte aussi aller à Londres, Cambridge, Oxford et j'y ai déjà des jalons. La Suisse m'attend. Lyon et Nancy « se m'arrachent ». Le sonnet à S. M. rectifié a paru dans *La Plume*, mais mal en page. Si vous n'avez plus d'espoir de placer le dessin ou les dessins de Cazals, celui-ci serait heureux de les ravoïr (4, rue Vaugirard).

Nulle nouvelle de M. Picard à qui j'ai pourtant envoyé le n° de *La Plume* contenant l'article sur lui. Je m'étonne de ce silence.

Veuillez me répondre le plus tôt possible.

Mes respects à tous et à vous

P. VERLAINE.

Le 7 décembre 1893.

Cher Monsieur,

Mon intention serait, après une série assez « successful » de « lectures » à Londres, Oxford et Manchester, de revenir en Belgique pour des conférences. Pensez-vous qu'il y ait quelques chances à Bruxelles de gagner un peu d'argent ? Maeterlinck m'assure de 60 francs à Gand et d'autant à Bruges. Ce n'est pas grand'chose, mais il va faire un dernier effort et j'attends sa réponse définitive pour vers le 15 courant.

Je vous serais reconnaissant d'une *très* prompte réponse et vous prie d'agrèer, ainsi que vos parents, mes meilleurs souvenirs.

P. VERLAINE.

P.-S. — Mon titre sera cette fois : « De la littérature belge et française contemporaines ».

Mais cette seconde expédition ne se réalisa pas. Sa santé laissait de plus en plus à désirer, et il s'enlisait dans sa vie de bohème. La dernière correspondance que j'eus avec lui est relative à un épisode dont il est permis de parler, aujourd'hui que tous ceux qui y furent mêlés ont disparu. Elle éclaire d'un reflet sympathique sa physionomie morale pour laquelle on a été si sévère. Il avait un fils, son unique enfant né à Paris en 1871 et que, depuis la condamnation de Bruxelles et la séparation qui s'en était suivie, il n'avait plus revu. Où était ce fils ? Qu'était-il devenu ? Un jour, je reçus la lettre que voici :

Paris, 28 novembre 1895.

Cher Monsieur et Ami,

Il y a quelque six semaines, je recevais de Soignies (Belgique) une lettre signée Georges Verlaine (qui est le nom de mon fils, fils légitime de mon épouse depuis divorcée et remariée à un Belge, entrepreneur de bâtisses, nommé M. Delporte). Dans cette lettre ce mien fils dont je n'ai pas de nouvelles directes depuis plus de 10 et de 12 ans, mais de qui j'avais entendu dire qu'il avait vécu en Angleterre et en Algérie, en compagnie de sa mère et du « mari », ô légal !, de cette dernière ; ce mien fils, dis-je, s'estimait heureux de me connaître, de m'écrire, de me voir, si la question pouvait être résolue par une passe de chemin de fer ou quelque argent avancé si possible. Ces lettres, car elles furent plusieurs datées, dis-je, de Soignies, auxquelles je répondis affectueusement furent, après un laps de temps, suivies d'un silence qui me détermina à m'enquêter auprès du Bourgmestre de Soignies (dans quelle province est-ce Soignies ? Je ne sais pas et ne puis consulter le Bottin).

Je reçois ce matin de Soignies même la réponse suivante au dos de ma lettre retournée : « La personne renseignée ci-contre a quitté Soignies depuis 3 ou 4 semaines quelque peu malade. Après avoir passé 24 heures à l'hôpital de Braine-le-Comte, il est retourné « chez sa mère qui habite Bruxelles avenue Louise 451 » 451 !!!

Signature illisible : Secrétaire communal,

Cette dame, femme divorcée, s'appelle Madame Delporte. Mon fils a 24 ans, s'appelle Georges Verlaine.

Vous seriez infiniment gentil d'un peu vous enquêter du jeune homme, savoir s'il est « contentus sua sorte » et discrètement, si vous pouviez l'aborder seul, de lui parler un peu de moi et voir sa pensée. Vous m'écrieriez sincèrement votre avis, *sincèrement*, et me rendrez le plus reconnaissant des hommes.

Quand vous verra-t-on à Paris ? Le plus tôt possible une réponse, n'est-ce pas ?

Mes meilleurs respects à votre famille et agréez mes bien affectueuses cordialités.

P. VERLAINE,
39, rue Descartes.

Et, en marge : N'est-ce pas, si vous voyez mon fils recommandez-lui de ne parler de rien à sa mère, car je le crois assez naïf.

P.-S. — Le plus tôt possible, une réponse, n'est-ce pas ?

Je m'empressai de lui faire part du résultat négatif de mes recherches. On ne connaissait personne du nom de Delporte, au 451 de l'avenue Louise.

Voici sa réponse du 3 décembre :

Paris, 3 décembre 1895.

Cher Monsieur,

...Ce que vous dites de l'avenue Louise et de ses habitants nominaux m'afflige beaucoup, mais m'étonne peu car, jusqu'à nouvel informé, j'y vois plutôt une manœuvre maternelle (« Les bûchers réservés aux crimes maternels »).

Après tout, je puis me tromper, et je vous envoie la lettre que j'ai répondu au bourgmestre de Soignies, lettre qui m'a été renvoyée avec les renseignements au dos, sans timbre ni marque aucune d'une municipalité quelconque.

J'ai bien d'autres idées ? Escroc de Paris, essais d'obtention de passes de chemin de fer, demande de livres et presque d'argent. Mais pour le moment, *observez donc*, et si vous le jugez convenable, écrivez à Soignies pour savoir ce que c'est que cet *horloger*, M. Colet, que cet *ouvrier* M. Georges Verlaine, qui donne des adresses d'*opéra-bouffe* et que cet hôpital de Braine-le-Comte où il faudrait peut-être écrire aussi.

Si vous voyez errer dans Bruxelles, homme portant mon nom, femme Delporte ou Manté (nom de demoiselle) et que vous eussiez mauvais renseignements, — alors je vous prierai de m'envoyer la formule nécessaire pour poursuivre en justice escroquerie parisienne ou autre. Si bons renseignements, envoyez d'autant plus vite.

Mes meilleures cordialités et mes profonds respects à votre famille.

P. VERLAINE.
39, rue Descartes.

Hélas ! Ce fils perdu demeurerait introuvable. Le jour de Noël, je reçus une nouvelle lettre de Verlaine :

Paris, le 23 décembre 1895.

Cher Monsieur,

C'est encore moi qui viens vous ennuyer (pour la dernière fois) au sujet de ce mien fils, domicilié et employé chez un horloger de Soignies, puis malade un jour ou deux à Braine-le-Comte d'où il part pour habiter à Bruxelles avec sa mère dans une maison qui n'existe pas.

Je vous serais des plus reconnaissants si vous vouliez bien encore jeter un coup d'œil dans cette... fantasmagorie et m'informer dussiez-vous m'apprendre des « horreurs ».

Je résume : reçu de Soignies série de lettres tendant toutes vers un voyage à Paris (la première toutefois m'engageait à aller *causer un brin* à Soignies). Mes réponses, toutes gentilles et cordiales, promettaient soit une passe de chemin de fer au moins jusqu'à la frontière ou de l'argent si moyen. Or, je ne sors plus depuis des mois, et j'ai dû passer, sans que le *mieux* soit grand, allez ! par une crise pécuniaire assez carabinée... Bref, je ne répondis plus à la dernière lettre qui d'ailleurs était ou affectait d'être vaillante : « On tâcherait d'avoir quelques sous pour ce voyage », etc...

Tout cela se terminait par fuite de Soignies, bobo soigné à Braine-le-Comte et adresse fausse donnée au bourgmestre de Soignies.

Tels, cher Monsieur, *la cause et les faits enfermés en icelle*.

N'est-ce pas ? S'il est besoin, prenez le temps pour me renseigner, fût-ce à propos de vilénies, tentatives de chantage, carottage, indécatesse, etc... en tous cas, de douteux procédés ou de pure escroquerie.

N'est-ce pas ? renseignements si possibles et même impossibles.

Et comment allez-vous ? Et Madame votre mère ? Ces coups-là quoique prévus et hélas, naturels, frappent toujours terriblement. J'en sais quelque chose, moi, le vieil orphelin...

La littérature en Belgique ? Je ne reçois plus aucune revue de par là ? Voyez-vous Maeterlinck et ces Messieurs de Bruxelles : Verhaeren, Maus, Giraud ? Et Vande Velde (d'Anvers), c'est cela, je crois ? qui avait exposé une si originale tapisserie aux XX, je pense ? Charmant garçon ! Et les autres ?

Ma santé n'est pas très bonne. Voici qu'à l'ennemi ancien (claudication de plus en plus pénible) se mêlent une bronchite devenue chronique, toux, nausées, etc., et un commencement de gastralgie ! Je me soigne beaucoup cette fois, mais est-il encore bien temps ? Je m'en fiche aussi bien.

Une réponse sérieuse (j'entends par là sincèrement) brutale au besoin, dussé-je, je le répète, en souffrir (parbleu ! j'en ai vu d'autres n'est-ce pas ?)

Et tout à vous de cœur avec mes meilleurs respects pour Madame votre mère.

P. VERLAINE.
39, rue Descartes.

Pour la dernière fois !... Il devait mourir 15 jours plus tard, le 8 janvier 1896. Par une fatalité cruelle, le père et le fils ne devaient jamais se voir et Georges Verlaine n'assista même pas aux funérailles du grand poète.

Ce fut grâce au D^r Van Velsen, je crois, que je parvins enfin à découvrir ce fils mystérieux. Vers le 20 janvier, je reçus sa visite. Il était de mine sympathique et de manières très courtoises, — rappelant l'auteur de *la Bonne Chanson* par plus d'un trait, et notamment par le timbre de sa voix et la façon de couper ses propos d'incidentes et de parenthèses. Je lui lus les lettres de son père et lui parlai du meilleur de son œuvre. Voici la lettre qu'il adressa le 23 janvier 1896 au *Figaro* par l'intermédiaire de Maurice Barrès et qui est datée de Bruxelles.

Bruxelles, le 23 janvier 1896.

Monsieur le Rédacteur en Chef.

Depuis la mort de mon pauvre père, la presse s'est beaucoup occupée de lui, de sa vie et de son œuvre. Je remercie de tout cœur les écrivains qui ont rendu hommage à cette chère mémoire. Mais je demande la permission de répondre quelques mots à ceux qui ont cru bon de me mettre moi-même en cause d'une manière assez inattendue.

Tout d'abord, si je n'ai pu assister aux funérailles de mon père, ce qui restera pour moi un sujet de regrets, c'est par suite de diverses circonstances fâcheuses que je résume ici. Il y a trois mois à peine, arrivé en Belgique, venant d'Algérie, j'ai cherché à revoir mon père, je lui ai écrit plusieurs fois ; il m'a répondu affectueusement ; j'étais prêt à partir pour Paris. C'est alors que j'ai été atteint de crises de sommeil léthargique durant trois, quatre et même cinq jours. Le dernier de ces sommeils, qui m'a pris pendant que j'étais à Lille, a coïncidé avec la mort de mon père et m'a empêché d'assister à ses funérailles.

En second lieu, je ne suis pas, comme on l'a dit, un déséquilibré. Du moins, je ne le pense pas. Les crises dont j'ai été atteint ont été provoquées, ainsi que le déclare M. le Docteur Van Velsen, dans le certificat que je joins à cette lettre, par l'influence hypnotique qu'un individu rencontré en Algérie avait acquise sur moi. C'est cette influence hypnotique qui, au dire des médecins, explique aussi les faits du fort Lamoune à Oran dont plusieurs journaux ont parlé.

J'espère que ces renseignements suffiront à édifier les gens de bonne foi. Je suis fier de mon père et de son œuvre et tout mon désir est de me conformer au testament qu'il m'a laissé dans « *Amour* » :

« Crains Dieu, ne hais personne

« Et porte bien ton nom qui fut porté dâment »

Un dernier mot au sujet de la succession littéraire de mon père : J'entends veiller pieusement aux publications présentes et futures de ses livres. C'est pourquoi, j'ai prié un avocat de Bruxelles, M. Carton de Wiart, de vouloir bien sauvegarder tous mes droits.

Vous m'obligeriez beaucoup en publiant cette lettre, Monsieur

le Rédacteur en Chef, et je vous prie d'agréer l'assurance de mes sentiments distingués.

Georges VERLAINE.

Il était très désesparé dans la vie et de santé fragile. Jusqu'en octobre 1896, je reçus de lui plusieurs lettres, datées de Lille, où il achevait son service militaire au 1^{er} escadron, 1^{re} compagnie du Train des équipages. Quand il fut libéré, à quelques-uns, nous lui cherchâmes un emploi et, grâce au baron Empain, nous pûmes lui trouver une place de chef de gare au Métro de Paris. Il est mort il y a quelques années sans postérité, et sa mère, qui avait fait convertir en divorce la séparation de corps prononcée en 1874 (sans avoir d'ailleurs épousé M. Delporte) est décédée à son tour dans le Midi, laissant, paraît-il, des Mémoires dont les journaux ont annoncé la prochaine publication.

Ces quelques détails, — et ces quelques lettres, que j'offre bien volontiers à notre Académie, — serviront peut-être à mieux faire comprendre la figure et l'âme du Pauvre Lélian, ce grand enfant qui fut si malhabile à vivre, mais dont l'œuvre demeure vivante et rayonnante comme la Beauté elle-même.

CHRONIQUE

COMMÉMORATIONS

L'Académie a décidé de commémorer, au moins de juin, la renaissance littéraire qui s'affirma en Belgique il y a cinquante ans.

Elle célébrera en même temps le dixième anniversaire de la constitution de la Compagnie.

* * *

L'Académie a été invitée aux cérémonies de la célébration du quatrième centenaire du Collège de France. Elle a désigné pour la représenter M. Louis Dumont-Wilden.

PRIX

L'Académie, chargée par l'Etat d'attribuer le prix Carton de Wiart, a décerné ce prix à M. Pierre Nothomb, pour son ouvrage : *le Roman de 1830*.

Le jury était composé de MM. Valère Gille, Hubert Krains et Georges Virrès.

* * *

Le jury du Prix Beernaert pour la période 1929-30, est ainsi composé : MM. Carton de Wiart, Gustave Charlier et Louis Delattre, désignés par l'Académie; MM. Georges Doutrepont et R. Guiette, désignés par les Facultés de Philosophie et Lettres des Universités de Louvain et de Gand.

* * *

L'Académie a accepté de se charger de l'attribution des prix annuels de Littérature française créés par la Province de Liège.

Le jury pour l'année 1931 est composé de MM. Pirard, Gouverneur de la Province de Liège, Louis Delattre, Jules Feller, Hubert Krains et Albert Mockel.

Voici le règlement du concours tel que l'a établi le Conseil provincial de Liège :

Article 1er. — Il est institué, au Gouvernement provincial de Liège, des prix annuels de littérature française dénommés « Prix de littérature française de la province de Liège », à attribuer à des écrivains belges originaires de la province de Liège ou y domiciliés depuis trois ans au moins.

Art. 2. — Une somme de vingt mille francs est consacrée chaque année à l'encouragement des auteurs des ouvrages littéraires les plus remarquables, parus en librairie au cours de l'année précédente ou dont le manuscrit aurait été soumis au Jury, pour autant que ces ouvrages n'aient pas encore été primés par un organisme émanant des pouvoirs publics.

Cette somme est répartie en deux prix de dix mille francs : un de ces prix peut, le cas échéant, être subdivisé en deux prix de cinq mille francs.

Le Jury peut décider qu'il n'y a pas lieu à l'octroi d'un ou de plusieurs prix.

Art. 3. — Chaque année, en octobre, l'existence des prix de littérature de la province de Liège à décerner l'année suivante, est rappelée au public par la voie du *Mémorial administratif* et de la presse quotidienne et périodique.

Art. 4. — Les manuscrits soumis au Jury doivent être déposés au Gouvernement provincial avant le 31 décembre de la même année.

Art. 5. — Avant le 1er décembre qui suit, les prix sont décernés par les soins de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Dans ce but, cette Compagnie désigne, dans son sein, un Jury dont le Gouverneur de la province de Liège fait partie, en qualité de représentant de cette province et avec voix délibérative.

Art. 6. — Les noms des bénéficiaires des prix sont publiés immédiatement au *Mémorial administratif* : le montant des prix

est aussitôt liquidé et remis aux intéressés qui en disposent librement.

Art. 7. — La Députation permanente est chargée de l'application de la présente délibération.

* * *

Un mémoire est parvenu à l'Académie en réponse à cette question mise au concours :

« On demande un ensemble logiquement ordonné d'études littéraires sur la poésie de langue française en Belgique, depuis 1830 ».

MM. Gustave Charlier, Arnold Goffin et Albert Mockel, chargés d'examiner ce travail, ont estimé qu'il méritait d'être couronné.

L'Académie a ratifié leur proposition.

Le mémoire, dont l'auteur est M. Paul Champagne, sera imprimé.